



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :
Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés
Soumission par télécopieur:

1-866-246-6893

Soumission par courriel: soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne seront pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

REVISION 005 TO A INVITATION TO TENDER

MODIFICATION 005 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
l'Agence Parcs Canada
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Remise en état de la station d'épuration des eaux usées de Lake Louise – Parc national Banff	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-20-0448/A	Date : 23 avril 2021
Amendment No. - N° de modification : 005	
Client Reference No. - N° de référence du client : 1480	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-21-00949500	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 29 avril 2021	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Rebecca Chen	
Telephone No. - N° de telephone : (587) 439-3529	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893
Email Address – Courriel : rebecca.chen2@canada.ca	
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : See Herein – Voir ici	
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE	
Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 005

La présente modification vise à diffuser des questions et réponses, à apporter des modifications au dossier d'appel d'offres et à apporter des changements au dossier d'appel d'offres.

A. Questions et réponses

Q70. Étant donné le climat froid de l'hiver, nous recommandons d'ajouter une exigence pour l'isolation de la cuve en usine, par exemple :Isolation minimale de 2 po en mousse de polyuréthane avec enveloppe en plastique renforcé de fibre de verre (PRF). Cela pourrait être 2.6.3.8.

R70. Ajouter la clause suivante à la section 44 31 31 :

Clause 2.6.2.3.8 Provide minimum 2 inch polyurethane foam insulation with FRP jacket. Refer to Section 23 07 13 and TIAC National Standards for details.

Q71. Le ventilateur doit avoir un moteur de 460 volts. Nous pouvons fournir un moteur de 460/480 volts, mais je me demande s'ils veulent dire un moteur de 575 volts, qui est plus courant au Canada. [Il y a quelques autres endroits dans cette section 44 31 31 où il est question de 460 ou 480 volts.]

R71. Les tensions acceptables pour les moteurs sont les suivantes :

- 480/460 volts, 3 pH
- 240/230/208 volts 3 pH et 1 pH
- 120 volts 1 pH

Q72. Cette petite salle mécanique où se trouve le ventilateur est très étroite à l'intérieur. Il n'y a pas assez de place pour installer une enceinte d'insonorisation. Nous recommandons l'option des couvertures acoustiques. Les couvertures acoustiques enveloppent le boîtier du ventilateur et permettent un accès facile aux roulements et aux courroies du ventilateur.

R72. Les couvertures acoustiques sont acceptables.

Supprimer la clause 2.6.2.10.1 de la section 44 31 31. Remplacé par : 2.6.2.10.1 Fan enclosures or a common exhaust silencer, or acoustic blankets, or combined measurements, shall be provided to reduce the sound pressure level to 68 dBA or less measured at 1.0 m above ground

Q73. Nous recommandons que l'isolation en fibre de verre de 25 mm soit retirée de l'étendue de la fourniture du BIOFILTRE PERCOLATEUR. Cela est généralement fait par l'entrepreneur chargé de l'installation qui s'occupe de l'isolation de la tuyauterie.

R73. Aucun retrait n'est nécessaire. Il s'agit d'une exigence du contrat pour l'entrepreneur général. L'isolation peut être effectuée par l'entrepreneur général ou le fournisseur d'équipement.

Q74. 3.2.5 Nous recommandons d'ajouter l'exigence selon laquelle le « récipient de circulation » doit être isolé par l'entrepreneur chargé de l'installation.

R74. Aucune modification nécessaire. Il s'agit d'une exigence du contrat pour l'entrepreneur général. L'isolation peut être effectuée par l'entrepreneur général ou le fournisseur d'équipement.

Q76. Concernant la section 25 90 01, pouvez-vous confirmer la fabrication des commandes et de l'architecture originales du système de commande et de surveillance de la consommation d'énergie (SCCSE)?

R76. Toute interface d'alarme ou d'état avec le système de commande de l'usine depuis l'équipement de CVCA sera reliée au nouvel automate (A-B ControlLogix)

- Il n'y a pas de système de gestion technique de bâtiment centralisé dans l'usine. Les commandes de CVCA existantes sont locales (thermostats, régulateurs locaux embarqués pour les MAU, etc.) avec des alarmes/états reliés aux automates programmables de l'usine.

- L'équipement de CVCA spécifié sera commandé localement par des thermostats et des régulateurs locaux avec des alarmes et des sorties d'état reliées aux automates programmables, comme il est précisé. Se reporter également au lot Électricité, instrumentation et commande pour la compréhension de l'interface entre les commandes de CVCA et les automates programmables de l'usine.

Q77. Concernant la section 40 2319.01, point 1.3.1.1.5 « pipe stress analysis » Le propriétaire a-t-il déjà effectué sa propre analyse de stress?

R77. Remplacer 1.3.1.1.5 par : Stamp of a Professional Engineer, registered in the Province of Alberta, experienced in pipe support design and pipe stress analysis for the new pipes as specified herein.

Q78. Concernant la section 40 23 19.02, note 5, « analyse thermique ».

a. Cette note fait référence à la section 15050, veuillez en fournir une copie.

R78a) Remplacer « Section 15050 » par « Section 40 23 19.01 ».

b. Veuillez confirmer que les dessins correspondent actuellement à l'analyse thermique effectuée par le propriétaire, et que toute modification sera payée en vertu d'un ordre de modification.

R78b) Une analyse thermique est requise pour la nouvelle tuyauterie. L'information détaillée requise pour les calculs sera fournie à l'étape des dessins d'atelier.

Q79. Les biofiltres percolateurs ne sont normalement pas fournis avec un étage de charbon. Le charbon est normalement fourni avec un système de contrôle des odeurs à deux étages similaire à notre système Zabocs. Nous ne pensons pas que le média carbone soit nécessaire. Veuillez le confirmer.

R79. Une filtration à deux étages est nécessaire. La couche/unité de carbone est une solution de réserve pour le biofiltre en cas de baisse de performance.

Q80. Nous pouvons fournir un chauffe-eau en ligne, mais dans le passé, nous avons fourni un chauffe-eau submersible directement dans le bassin du biofiltre percolateur. Est-ce acceptable? Les spécifications exigent un chauffage submersible du réservoir de nutriments, mais le réservoir de nutriments est à l'intérieur de l'enceinte chauffée.... est-ce toujours une exigence?

R80. Le chauffage submersible est acceptable. Le chauffage du réservoir de nutriments est exigé.

Q81. L'enceinte/le bâtiment doit être fourni et fabriqué par l'entrepreneur général installateur, la disposition devant être confirmée par le fournisseur de l'équipement?

R81. Oui. Ou bien l'enceinte pourrait être installée par le fournisseur d'équipement, le plan étant approuvé par l'entrepreneur général et l'ingénieur.

Q82. Les tests de fumée sont typiques pour les biofiltres enterrés qui sont connus pour canaliser, mais cela est très rare dans le cas d'un biofiltre percolateur. Veuillez confirmer si c'est exigé.

R82. Supprimer la clause 3.3.6 de la section 44 31 31.

Q83. a) En ce qui concerne le document d'appel d'offres, section SI04 Soumission de l'offre, peut-on clarifier les points suivants :

à quelle soumission appartient l'Annexe 2 – Dispositions relatives à l'intégrité rattachées à? C.-à-d. à la soumission 1 ou à la soumission 2?

R83a). Soumission 2

b). Les Instructions générales GI09 stipulent que les offres doivent être remises dans une enveloppe à une adresse.

L'appel d'offres indique que les offres peuvent être envoyées par courriel ou par télécopieur? Veuillez confirmer que le courriel ou la télécopie est acceptable.

R83b). Veuillez soumettre les offres par courriel ou par télécopieur.

c). De même, les Instructions générales GI10 stipulent que les offres peuvent être révisées par lettre ou par télécopie, l'appel

d'offres stipule que les offres peuvent être révisées par courriel ou par télécopie? Veuillez confirmer que le courriel est acceptable.

R83c). Oui, les offres peuvent être révisées par courriel ou par télécopie.

d) L'appel d'offres indique que les travaux doivent être terminés au plus tard le 31 mars 2022. Peut-on confirmer s'il

s'agit de l'achèvement substantiel ou de l'achèvement total des travaux, tel qu'il est décrit aux sections GC1.1.4 et

GC1.1.5 du document Conditions générales.

R83d). L'achèvement des travaux a été mis à jour au 31 août 2022, conformément à la modification 2.

L'achèvement complet est fixé à cette date

Q84. La section 01 29 00 Procédures de paiement, section 3.1.4, renvoie à une section intitulée « Exigences relatives à la construction en hiver ». Ce point ne figure pas dans l'annexe 1 – Prix combiné. Serait-ce possible de clarifier?

R84. Les exigences relatives à la construction en hiver seront supprimées de la section 01 29 00, 3.1.4. Supprimer la clause 3.1.4 de la section 01 29 00

Q85. Certains points du formulaire d'appel d'offres ne sont pas clairs en raison du chevauchement du texte, par exemple le point E. Bioréacteurs.

R85. Consulter la version Word du tableau des prix dans DSP2_20-0448 de la modification 3.

Q86. Points C1.2, D1.3 et E1.7 du formulaire d'appel d'offres – Réparation de fissures dans le béton. Veuillez confirmer que la réparation par injection d'époxy est exigée.

R86. Les réparations de fissures sont des réparations non structurelles par injection d'époxy pour améliorer l'étanchéité du réservoir et doivent être spécifiées par l'entrepreneur spécialisé.

Q87. Points E1.1.5 et E1.3.6 du formulaire d'appel d'offres – Imperméabilisation du béton. Veuillez confirmer que cela concerne le dessin 3.S4-01, Notes sur la réparation des murs 4.

R87. C'est exact. Les notes de réparation des murs 4 pour les travaux de Sikagard EWL doivent être incluses dans l'annexe 1 – Prix combiné de, E. Bioréacteurs points 1.1.5 et 1.3.6 pour le bassin 1 et le bassin 2, respectivement.

Q88. En référence au dessin 3.S2-01, note « Épaississement au sommet du mur pour la fixation du garde-corps », veuillez fournir un dessin de détail d'une vue en section.

R88. Ce dessin de détail est déjà inclus dans les dessins : voir Détail 7/3.S4-01.

Q89. La section 07 61 00 Système de toiture métallique à joint debout ne fournit pas la largeur, la hauteur et le profil du joint. Veuillez fournir les renseignements requis

R89. Ces renseignements ne sont pas requis. La toiture doit être conforme aux spécifications.

Q90. Le dessin 3.S4-01, Note de réparation 1 pour les murs et Note de réparation 1 pour les dalles, suggère le jet d'eau à haute pression comme l'une des méthodes de réparation possibles. Quels sont les niveaux acceptables de solides en suspension et de pH pour les eaux usées de décapage à l'eau qui seront déversées dans le réseau existant?

R90. La limite acceptable typique du pH est de 4,5 à 9,5. Cela dépend également de la quantité d'eau. L'eau de décapage devrait se situer dans la limite acceptable, mais les détails seront évalués pendant la construction en fonction de la quantité d'eau utilisée. Il est nécessaire de décharger uniformément les eaux usées dans le réseau afin de minimiser la charge du réseau.

Les solides produits pendant le décapage ne doivent pas être déversés dans le réseau existant. Ils doivent être collectés et évacués dans le bac à grenaille de l'usine.

- Q91. La Note de réparation 4 pour les murs du dessin 3.S4-01 indique qu'il faut appliquer les revêtements à partir du haut du mur jusqu'à 1 m sous le niveau des hautes eaux du réservoir. Veuillez indiquer la profondeur du niveau d'eau élevé. Les murs internes, les murs déflecteurs et/ou les plateformes doivent-ils également être enduits?
- R91. L'élévation du niveau des hautes eaux est de 1523,8 m. Tous les murs à moins de 1 m du niveau d'eau élevé doivent être traités.
- Q92. Ce point a été discuté sur place et la réponse pourrait figurer dans le prochain addenda – une séquence de travail est décrite dans la section 01 11 00 Résumé des travaux. Aucune mention d'une dérivation temporaire ou d'un système de traitement n'est détaillée pendant la construction. Veuillez vérifier si l'un ou l'autre est exigé pour le projet.
- R92. Voir la modification 2
- Q93. Le dessin 1B.G0-20 est le schéma de tuyauterie et instrumentation pour ce système et montre clairement les pompes, les vannes, les débitmètres, le réservoir, etc. comme faisant partie du lot du fournisseur. Cependant, la section 43 21 00.09 du cahier des charges ne mentionne pas clairement les vannes et les débitmètres. Pouvez-vous expliquer qui fournira les vannes et les instruments pour ce lot du fournisseur?
- R93. Les vannes, les instruments et la commande doivent être fournis comme un lot intégré par le fournisseur de la pompe, comme l'illustre le dessin 1B.G0-20.
- Q94. Les spécifications (point 2.4.2) mentionnent qu'il s'agit d'un ensemble de plateformes, tout comme le dessin 5.P2-03 (voir Notes : 1 et 2).
- a. Si tel est le cas, le fournisseur de la pompe fournira-t-il tous les tuyaux et les raccords requis pour ce système?
- R94a). La tuyauterie et les raccords pourraient être fournis et installés par l'entrepreneur général ou le fournisseur de la plateforme.
- b. Veuillez confirmer les dimensions de l'ouverture de la pièce par laquelle l'équipement peut être amené.
- R94b). L'entrepreneur doit confirmer avant la fabrication et l'assemblage de l'équipement.
- c. À la suite de cette question, s'il s'agit d'un ensemble de plateformes, les vannes/pompes/instruments/etc. seront-ils fournis déjà reliés au panneau de commande par le fournisseur, ou seront-ils expédiés en pièces détachées?
- R94c). Comme le précise la clause 1.4 de la section 43 21 00 :Pre-assembled to the degree possible. Inform installer of any Site assembly requirements. Contractor to confirm access limits.
- Q95. a) Nous demandons que notre vanne papillon **Apollo LD141** soit approuvée comme étant égale.
b) Nous demandons que notre vanne à boisseau sphérique **NVC-V2F** soit approuvée comme étant égale à 150 mm inclusivement.
c) Nous demandons que notre vanne à boisseau sphérique **NVC-V2** soit approuvée comme étant égale.
d) Nous demandons que notre clapet antiretour à battant **GA Industries 250 (Golden Anderson)** soit évalué comme équivalent.
e) Nous demandons que notre vanne **PMP ZFI-S** soit approuvée comme étant égale.
f) Nous demandons que notre vanne à clapet **GA Industries (Golden Anderson) GA517** soit approuvée comme étant égale.
- R95 a,b,c,d,e,f). Les produits de remplacement seront examinés pour approbation après l'attribution du contrat. Les produits de remplacement proposés doivent répondre aux mêmes exigences de performance que celles décrites dans les documents d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément au devis, car il n'y a aucune garantie qu'un produit de remplacement sera approuvé.
-

Q96. Dans la section 44 31 31 2.6.12, il y a un ensemble filtre à graisse/éliminateur de brouillard. Cet ensemble ne figure pas sur les plans et ne pourra pas être adapté au bâtiment compte tenu de sa taille actuelle. Est-il exigé?

R96. SUPPRIMER la clause 2.6.12 de la section 44 31 31.

Q97. Custom Air Products Nous aimerions soumissionner pour l'étiquette 02-MAU-01 comme étant égale.

R97. Les produits de remplacement seront examinés pour approbation après l'attribution du contrat. Les produits de remplacement proposés doivent répondre aux mêmes exigences de performance que celles décrites dans les documents d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément au devis, car il n'y a aucune garantie qu'un produit de remplacement sera approuvé.

Q98. VTS Group : Nous aimerions faire une offre pour l'étiquette 04-MAU-02 comme étant égale.

R98. Les produits de remplacement seront examinés pour approbation après l'attribution du contrat. Les produits de remplacement proposés doivent répondre aux mêmes exigences de performance que celles décrites dans les documents d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément au devis, car il n'y a aucune garantie qu'un produit de remplacement sera approuvé.

Q99. Est-il possible de remplacer la spécification des tuyaux AA/PA, qui fait actuellement référence aux tuyaux de calibre A778, par de l'acier inoxydable SCH 10S 316?

R99. L'acier inoxydable SCH 10S 316 est acceptable.

Q100. En référence à l'annexe 1 – Formulaire de prix combiné, les points C.1.3, C.2.2, D.1.2 et D.2.3 mentionnent des auvents, des persiennes architecturales et des linteaux, mais ces éléments ne figurent pas sur les dessins. Veuillez nous expliquer.

R100. Il n'y a pas d'auvents de porte ni de linteaux inclus dans le projet, mais il y a des pare-neige au-dessus des portes et au-dessus du condenseur selon le dessin 2.A2-01. Des persiennes sont requises comme l'a indiqué le service de la mécanique. Un auvent est requis au-dessus de l'unité 02-CDR-01 sur le dessin 2.M2-02.

- Toutes les modifications de l'extérieur du bâtiment des ouvrages de dérivation indiquées sur les dessins doivent être incluses dans l'annexe 1 – Formulaire de prix combiné C. Ouvrages de dérivation 2.2.
- Supprimer : « Nouvel auvent au-dessus des portes (2) et de la fenêtre (1) » de l'annexe 1 – Formulaire de prix combiné C. Ouvrages de dérivation, point 2.2.

Q101. En référence à l'annexe 1 – Formulaire de prix combiné, le point E.1.2 mentionne un nouveau toit en aluminium, mais les dessins indiquent que le toit des bioréacteurs sera constitué de nouveaux panneaux préfabriqués et de couvertures en damier. Veuillez nous expliquer.

R101. Retirer « Nouvelle toiture, toiture en aluminium » de l'Annexe 1 – Formulaire de prix combiné, E. Bioréacteurs, point 1.2.

Q102. La section 10 56 13 Étagères de stockage en métal n'est pas montrée sur les dessins. Veuillez confirmer si des étagères métalliques sont exigées.

R102. Fournir trois (3) étagères de stockage de 460 l x 1220 L x 1830 H à installer dans la pièce 14.2 du bâtiment des ouvrages de dérivation.

Q103. Concernant la section 40 23 19.02, veuillez préciser ce qui suit :

- a. À la page 19, les seules vannes à guillotine spécifiées sont celles destinées au service des eaux usées. Le dessin 1B.G0-04 présente un symbole de vanne pour les FCV en tant que vanne à guillotine pour le service AA.

R103a). Fournir les vannes FCV-11, 12, 13 et FCV-21, 22, 23 conformément au DV1 – Air de traitement, service modulant, page 21, section 40 92 13.01.

b. Il n'y a pas de pages/spécifications pour les vannes de contrôle de débit motorisées, nous avons la confirmation que certaines d'entre elles ne font pas partie du lot du fournisseur. Veuillez confirmer ce qui est exigé et par qui.

R103b). Fournir les vannes FCV-11, 12, 13 et FCV-21, 22, 23 conformément au DV1 – Air de traitement, service modulant, page 21, section 40 92 13.01.

Q104. Concernant la section 44 31 31, questions provenant d'un fournisseur d'un fabricant nommé.

a. Les points 2.6.16 à 19 concernent un bâtiment préfabriqué et ses accessoires. Cet équipement doit être fourni par l'entrepreneur chargé de l'installation.

R104a). Oui, ou il pourrait être fourni par le fournisseur de l'équipement.

b. Le point 2.6.10 prévoit une enceinte acoustique pour les ventilateurs. Cependant, elle n'est pas indiquée sur les dessins et il n'y a pas suffisamment d'espace pour cet équipement dans le bâtiment entourant le ventilateur. Une enveloppe acoustique la remplacera.

R104b). Une couverture acoustique est acceptable. Supprimer la clause 2.6.2.10.1 de la section 44 31 31. Remplacer par : 2.6.2.10.1 Fan enclosures or a common exhaust silencer, or acoustic blankets, or combined measurements, shall be provided to reduce the sound pressure level to 68 dBA or less measured at 1.0 m above ground

Q105. Concernant la section 40 70 12, question d'un fournisseur d'un fabricant nommé. Le point 2.21.1 semble supposer que la fourniture d'un contrôleur programmable AB Control Logix est préférable, mais il n'est pas sûr que le fournisseur de désodorisation en soit responsable.

R105. Si le fournisseur fournit le panneau de commande du système de désodorisation, il est également responsable de la fourniture des automates programmables dans ce panneau. Nous souhaitons que les composants Allen-Bradley standards s'intègrent parfaitement au système de commande principal.

Q106. Concernant le dessin 1B.G0-15, veuillez noter que sans un plan à l'échelle, nous ne pouvons qu'estimer ce qui est requis à partir du détail 1 du N.T.S, sur le dessin 1.P2-01.

R106. Pour les besoins de l'estimation des coûts, utilisez 15,0 m comme longueur des tuyaux d'air vicié de 200 mm de diamètre reliant le bâtiment à boues, le réservoir à boues et le biofiltre.

Q107. Concernant le dessin 1B.G0-20, il est confirmé que les articles suivants, dans la boîte du paquet du fournisseur, ne sont pas fournis par le fournisseur; veuillez confirmer qui les fournit et ce qui est requis.

R107. Les vannes et les instruments peuvent être fournis par l'entrepreneur général ou par le fournisseur de pompes. L'entrepreneur général doit coordonner la fourniture et l'installation.

a. 05-BV-01 et 02.

R107a). Se reporter à BV01 pour plus de détails.

b. 05-FCV-01 à 03, veuillez confirmer une spécification.

R107b) Se reporter à BF01 pour plus de détails.

c. Réservoir de stockage de la conduite d'eau.

R107c) Se reporter au point 2.4.14 de la section 43 21 00.09 pour plus de détails.

d. N/O BFV après le réservoir.

R107d) Se reporter à BF01 pour plus de détails.

e. N/O BFV avant 05-FCV-01.

R107e) Se reporter à BF01 pour plus de détails.

f. Les deux instruments d'indicateur de pression, y compris un emplacement sur le plan.

R107f) Se reporter au dessin 5.I2-02 pour les emplacements des instruments d'indicateurs de pression et de puisard.

g. Pour les deux instruments de puisard, veuillez fournir une précision, y compris un emplacement sur le plan.

R107g) Se reporter au dessin 5.I2-02 pour les emplacements des instruments d'indicateurs de pression et de puisard. Se reporter au dessin 5.I2-02 pour les emplacements des puisards.

h. Crépine, veuillez confirmer une spécification pour les crépines de traitement de plus de 75 mm, y compris un emplacement sur le plan.

R107h) Se reporter au point 2.13 de la section 40 23 19.05 pour plus de détails.

Q108. Le dessin de référence 8.P4-04, détail 1, *et al.*, ne confirme pas le matériau du col de cygne, qui alimente généralement les systèmes d'air vicié, PEHD/ PVC, veuillez confirmer ce qui est requis.

R108. Fournir un tuyau SCH 10 SS 316 L pour le col de cygne.

Q109. Concernant les sections 23 09 33 et 25 90 01, question d'un entrepreneur en contrôle-commande. Au cours de notre examen initial du projet, nous avons remarqué quelques éléments : – Il semble que la conception de toutes les commandes, y compris le CVCA, sera effectuée à l'aide d'automates programmables, et non de systèmes de commande numérique directe – Veuillez confirmer que c'est le cas – Il y a quelques automates programmables existants; par conséquent, les nouveaux automates programmables devront correspondre au fabricant existant pour garantir leur compatibilité. Quels types d'appareils de commande existe-t-il? – Comme il y a des équipements existants, il y a aussi une forte probabilité que le client utilise un logiciel existant. Serait-il possible de connaître le fabricant, le nom et la version du logiciel? Si le client est à la recherche d'une nouvelle solution logicielle qui se connectera aux automates programmables, veuillez nous le faire savoir, afin que nous puissions lui en fournir une – Quel est le système SCADA actuellement installé. Merci d'avance pour votre aide.

R109. Il n'y a pas de système de gestion technique de bâtiment réservé à l'usine. Les appareils de commande du CVCA existants sont des thermostats et des régulateurs locaux. L'information sur les commandes du bâtiment du CVCA sur le système actuel ou l'architecture en place n'est pas disponible. L'architecture des commandes du CVCA existante a été déterminée à partir de l'inspection visuelle.

L'automate programmable principal de l'usine est un A-B ControlLogix. L'information sur les logiciels des automates programmables et du système SCADA existants n'est pas disponible. Les commandes du CVCA font l'interface avec un nouveau support distant A-B ControlLogix par des entrées et des sorties discrètes au moyen de relais uniquement. Pour les besoins du CVCA, il ne devrait pas être nécessaire d'obtenir plus d'information sur le système.

Q110. J'ai quelques questions concernant le bâtiment préfabriqué pour l'équipement du biofiltre percolateur.

a. La section 13 34 23 indique qu'il faut installer une prise de compteur de 120/240 volts, 100 ampères. Avons-nous besoin de cette prise de compteur?

R110a) Aucun compteur n'est requis.

b. Je ne vois pas l'alimentation du bâtiment du biofiltre percolateur sur les dessins unifilaires. À partir de quelle pièce d'équipement de distribution devons-nous l'alimenter?

R110b) Se reporter au dessin 1.E0-00 pour l'information sur l'alimentation de l'unité du biofiltre.

c. Pour le bâtiment du biofiltre, devons-nous installer un appareil de récupération de chaleur? De plus, est-ce que vous cherchez un système bibloc pour refroidir le bâtiment afin de maintenir une température intérieure maximale de 25 degrés?

R110c) Il s'agit d'un bâtiment préfabriqué fourni par le fournisseur. Il n'y a pas d'exigences particulières pour la salle du panneau de commande en matière de refroidissement mécanique, mais la salle doit être équipée d'une plinthe chauffante d'une capacité de 0,8 kW (le fournisseur doit confirmer la capacité) et de construction régulière – Ouellet, Dimplex, StelPro. Un point de consigne intérieur minimal de 10 C doit être maintenu.

- La salle des soufflantes est considérée comme une zone 2 de classe 1. La salle des soufflantes doit être au moins purgée et ventilée selon l'horaire avec 100 % de l'air extérieur par un ventilateur d'extraction mural de type hélice, de construction étanche, avec un moteur hermétique refroidi par ventilateur. Le ventilateur doit fournir un débit d'air évacué de 94 L/s. Le chauffage des locaux sera assuré par une plinthe chauffante (EBH-xx1) adaptée à un environnement de

classe 1, zone 2 – Eaton – série XC, ou un équivalent Chromalox (1,2 kW – le fournisseur doit confirmer la capacité) avec un thermostat mural pour maintenir une température intérieure de 5°C minimum. Le ventilateur hélicoïdal doit être verrouillé avec les deux registres motorisés TAMCO 9000. Le ventilateur sera commandé par le régulateur de température Honeywell T775B2016 Nema 4X (ou l'équivalent) sur demande par le signal du commutateur de porte (minuterie de 15 minutes) à la borne DI du régulateur. Le fonctionnement régulier sans occupation se fait par programmation (5 minutes tous les deux jours) et en mode de refroidissement libre pour maintenir à 28 degrés la température intérieure maximale.

- La salle de la pompe de recirculation doit être ventilée sans programmation, à la demande par le verrouillage du commutateur de porte (minuterie de 10 minutes) et en mode de refroidissement libre pour maintenir une température intérieure maximale de 28 degrés Celsius. Le régulateur de température T775B2016 Nema 4X (ou l'équivalent) doit réguler le ventilateur et les registres. Une plinthe chauffante de construction régulière de 0,8 kW (le fournisseur doit confirmer la capacité) doit être fournie pour l'espace afin de maintenir un point de consigne intérieur de 5°C minimum.
- Se reporter au croquis pour les emplacements possibles de l'équipement et d'autres détails. L'entrepreneur devra soumettre la conception préliminaire des systèmes mécaniques de l'enceinte et soumettre ensuite la conception finale approuvée. L'entrepreneur doit recevoir l'approbation de l'ingénieur une fois la conception terminée pour passer à l'étape de la fabrication.

Q111. Lors de la visite des lieux, je n'ai pas remarqué de systèmes de sécurité pour aucun des bâtiments. La gâche électrique et l'alimentation électrique sont-elles exigées conformément à la page 13 de la section 13 34 23?

R111. Ceci concerne uniquement le bâtiment/l'unité de biofiltration, et non les lieux en général.

Q112. Dans les bioréacteurs, le Sika MT Primer et le Sika Gard EWL sont appliqués 1 mètre en dessous de la ligne des hautes eaux. Veuillez indiquer la hauteur de la ligne des hautes eaux.

R112. La hauteur de la ligne des hautes eaux est de 1523,8 m.

Q113. Lorsque les revêtements spéciaux sont appliqués dans les bioréacteurs, est-il nécessaire de retirer la tuyauterie mécanique pour enduire la dalle? Veuillez nous expliquer.

R113. Le retrait de la tuyauterie mécanique est exigé pour le contrôle de la qualité du revêtement.

Q114. La section 13 34 23 Structures préfabriquées spécifie une conception à cadre rigide, mais le bâtiment correspond aux dimensions d'une structure à cadre libre. Est-ce qu'une structure à cadre rigide serait une option acceptable? Veuillez nous expliquer.

R114. Les produits de remplacement seront examinés pour approbation après l'attribution du contrat. Les produits de remplacement proposés doivent répondre aux mêmes exigences de performance que celles décrites dans les documents d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément au devis, car il n'y a aucune garantie qu'un produit de remplacement sera approuvé.

Q115. Div. 01 : Veuillez confirmer que seule une garantie de soumission de 10 % est exigée et qu'il n'y a pas d'exigence pour une garantie d'exécution ou de main-d'œuvre et de matériaux.

R115. La garantie de soumission (c'est-à-dire la garantie de soumission de 10 %) doit être incluse dans le dossier de soumission avant l'heure de clôture. La garantie du contrat (c'est-à-dire la garantie d'exécution et la garantie de main-d'œuvre et de matériaux) doit être fournie par l'entrepreneur après l'attribution du contrat.

Q116. Div. 01 Qui doit assumer les frais du permis de construire?

R116. Tous les frais de permis de construire exigés seront pris en charge par le propriétaire.

Q117.Div. 33 Veuillez confirmer la profondeur minimale de la tuyauterie du site. 1.P2-01 indique une couverture minimale de 800 mm alors que le détail 1/8.C4-01 indique une couverture minimale de 2,5 m.

R117. La couverture minimale de la tuyauterie de chantier est de 800 mm. Si la tuyauterie est installée à moins de 2,6 m de profondeur, appliquer l'isolation selon le détail 5 du Dessin 8.C4-01.

Q118.Div. 33 Quelle est la taille de la conduite FA-PEHD qui va dans le bâtiment et les réservoirs à boues de vidange?

R118. Fournir une conduite de 200-FA-PVC reliée au bâtiment et aux réservoirs à boues de vidange, comme il est indiqué dans le détail 1, dessin 1.P2-01.

Q119.Div. 33 Veuillez confirmer que 30 m de conduite d'eau potable est correct selon le formulaire de soumission. Le dessin 1.P2-01 indique moins de tuyauterie sur le site.

R119. Utiliser une longueur d'eau potable de 40 m pour l'estimation des coûts.

Q120.Div. 05 / 07 Veuillez fournir le détail du dispositif antichute selon le point C.1.1 de la soumission.

R120. L'entrepreneur doit présumer que de nouveaux points d'ancrage du dispositif antichute seront nécessaires. À inclure dans l'annexe 1 – Formulaire de prix combiné C. Ouvrages de dérivation 2.2

Q121.Pour la menuiserie, les spécifications prescrivent ce qui suit :

- Semi-exposé : noyau en panneaux de fibres de densité moyenne de 19 mm avec revêtement d'armoire assorti aux surfaces exposées.
- Boîtes à tiroirs : noyau en placage de bouleau baltique sur noyau en contreplaqué, assemblage à queue d'aronde ou à épaulement.

Les dessins prévoient :

- Tout : noyau Medex avec finition stratifiée pour inclure les armoires et les boîtes à tiroirs exposées et semi-exposées.

Pouvez-vous fournir des explications à ce sujet?

R121. Fournir un noyau Medex ou l'équivalent avec une finition stratifiée comme l'indiquent les dessins.

Q122.Section 06 40 23 Menuiserie architecturale intérieure : la section 2.7.7 Poubelle coulissante spécifie une poubelle qui n'existe pas. Veuillez confirmer que Richelieu 3667030 est acceptable.

R122. Spécification Section 06 40 23.2.7.7 : Réviser pour lire « ...produit numéro 3667030 par Richelieu... ».

Q123.Le dessin 3.S4-01 Détail 4 montre des joints de dilatation muraux. Veuillez indiquer la quantité approximative et l'étendue des joints de dilatation des murs, car le dessin 3.S2-01 n'est pas clair.

R123. Se reporter aux dessins du dossier.

Q124.Le dessin 3.S2-01 montre le joint de dilatation horizontal potentiellement sur l'extérieur des murs du bioréacteur. Veuillez confirmer que nous n'aurons pas à exposer les fondations extérieures.

R124. Le détail sera ajusté pour ne montrer que les réparations du matériau du joint de dilatation intérieur.

Q125.La section 07 53 23, article 1.2.1, précise que l'installateur de la toiture en EPDM doit être membre de l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC). Les entrepreneurs de toiture voisins qui effectuent régulièrement des travaux pour Parcs Canada ne sont pas membres de l'ACEC. Veuillez confirmer qu'il est possible de déroger à cette exigence.

R125. L'installateur de la toiture en EPDM doit être membre de l'ACEC. Cette exigence ne sera pas levée.

Q126.La section 07 53 23, article 1.6, spécifie une garantie de 15 ans avec des inspections annuelles du fabricant pour les toitures en EPDM. Aucun fournisseur n'est disposé à fournir cette garantie, en particulier pour la quantité limitée de toitures en EPDM. Veuillez confirmer que l'on peut déroger à cette exigence.

R126. Les exigences en matière de garantie sont basées sur les spécifications principales de l'EPDM et ne seront pas levées.

Q127. Pour le bâtiment du biofiltre percolateur, il n'y a pas de détails de conception qui concernent les besoins en énergie du bâtiment, par exemple la distribution électrique, l'éclairage et le fonctionnement des équipements. Veuillez préciser.

R127. Comme l'unité/le bâtiment du biofiltre est une unité préfabriquée, elle n'a qu'un seul point de raccordement électrique.

Q128. Le dessin 6.M2-01 montre une série de lignes 100-DR sous la dalle, et il est difficile de dire si elles sont nouvelles ou existantes. Veuillez confirmer que les seules nouvelles constructions sur ce dessin sont les étiquettes floues.

R128. La nouvelle étendue des travaux est floue seulement. Se reporter à toutes les notes dans la zone floue. Les lignes pointillées 100-DR sont des lignes de drainage existantes dans la dalle. L'intention est d'avoir de nouvelles goulottes préfabriquées pour la douche d'urgence qui seront installées dans la dalle avec un minimum de travaux d'excavation de béton sur la dalle. La douche est entourée de goulottes sur trois côtés, la ligne principale étant inclinée vers le 100-FD existant.

Q129. Le dessin 2.S2-22 Plan 1 renvoie au WB2, mais il ne semble pas être défini. Veuillez préciser.

R129. Utiliser une poutre LVL 2 plis 44x302 2.0E

Q130. Nous aimerions soumettre les documents suivants et ci-joints pour demander l'approbation avant l'appel d'offres d'un véritable produit Shotcrete, plutôt que le mortier Sika 225 spécifié. Selon la lettre et la documentation ci-jointes de Sika, leur recommandation est de spécifier ou au moins d'autoriser l'utilisation de leur produit de béton projeté MS-D1 pour les réparations de murs de type I, II et III proposées, comme le montre le détail 2 du dessin 3.S4-01. Sika propose le béton projeté MS-D1 pour la réparation des murs. Le MS-D1 offre un produit supérieur et plus durable, et permet de réaliser des économies grâce à son prix. De plus, il ne nécessite pas d'apprêt d'adhérence, comme l'indique la lettre de recommandation du produit alternatif Sika ci-jointe.

R130. Les produits de remplacement seront examinés pour approbation après l'attribution du contrat. Les produits de remplacement proposés doivent répondre aux mêmes exigences de performance que celles décrites dans les documents d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément au devis, car il n'y a aucune garantie qu'un produit de remplacement sera approuvé.

Le produit spécifié doit être appliqué par du personnel qualifié.

Q131. Dans le Formulaire de prix combiné, sous les points 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.3.1, 1.3.2 et 1.3.3 de l'article E. Bioréacteurs, il est demandé que les quantités (surface) pour les murs et la dalle soient séparées comme des articles de prix différents en raison des méthodes, matériaux et coûts variables.

R131. Aucun changement au formulaire de prix pour le moment.

Q132. Se reporter à la section 26 24 19 2.2.1.1. Le fabricant du CCM existant approuvé est nommé Square D Model 6, mais les produits à boîtier moulé existants qui doivent être modifiés sont des Westinghouse. Veuillez vous reporter aux photos de la visite du site ci-jointes [ci-dessous]. Veuillez préciser.



R132. Précisons que la marque du produit à boîtier moulé existant et le produit Square D tel que mentionné dans la spécification sont des produits acceptables.

Q133. Se reporter à la modification 2, A3. d) i. « Inonder chaque cellule d'eau propre jusqu'au sommet des diffuseurs » : nous supposons que l'eau sera fournie gratuitement à l'entrepreneur à partir des bornes d'incendie sur les lieux pour le test initial de niveau et de fuite.

R133. Oui. L'eau peut être utilisée gratuitement sans frais pour l'entrepreneur général.

Q134. Les conditions générales exigent que les polices d'assurance tous risques pour les biens et les chaudières/machines restent en place jusqu'à l'achèvement du contrat. Le libellé de la police standard du secteur ne permet pas de prolonger la couverture au-delà de l'achèvement substantiel, car la couverture est considérée comme étant en place uniquement pendant la phase de construction, et non pendant la phase d'exploitation. Veuillez confirmer que le propriétaire fournira

une couverture opérationnelle pour l'assurance tous risques des biens et des chaudières/machines au début de la phase opérationnelle du projet.

R134. Aucune chaudière dans les bâtiments visés par les travaux. Le chauffage est assuré par des MAU au propane et des aérothermes locaux au propane, ainsi que par des radiateurs électriques à ventilation forcée dans les zones occupées.

Q135. Se reporter à la section 01 29 00, point 3.2.1. « Réfection de routes en gravier La soumission de prix sera considérée comme le règlement complet de tous les matériaux, de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires à la fourniture et à l'installation des matériaux requis pour remettre les routes de gravier dans leur état original ou dans un meilleur état, conformément aux dessins et aux spécifications. » Aucun détail de dessin n'a été fourni pour l'épaisseur de la base granulaire et de la sous-base granulaire. Veuillez préciser l'épaisseur de la base et de la sous-base granulaires exigées pour la réfection.

R135. Structure de gravier existante inconnue. Pour l'appel d'offres, supposer ce qui suit :

- Sous-base de 80 mm – 300 mm
- Couche de base granulaire de 25 mm – 100 mm

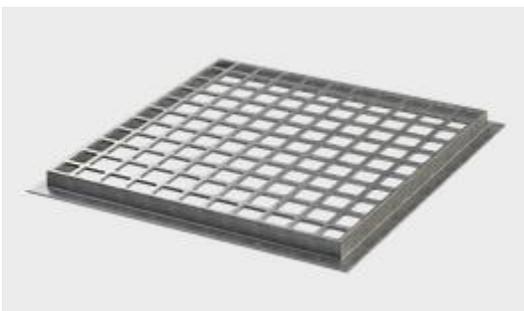
Q136. Se reporter à CG1.8 Lois, permis et taxes, point 3. « Avant le début des travaux sur le chantier, l'entrepreneur doit remettre à une autorité municipale un montant égal à tous les droits et frais qui seraient légalement payables à cette autorité municipale en ce qui concerne les permis de construction, comme si les travaux étaient exécutés pour un propriétaire autre que le Canada. » Après avoir tenté à plusieurs reprises, sans succès, de contacter les coordonnées du site <http://improvementdistrict9.ca/planning/> (en anglais seulement). Nous ne parvenons pas à connaître les tarifs et les temps de traitement requis pour les permis. Veuillez nous les fournir.

R136. Tous les frais de permis de construire exigés seront pris en charge par le propriétaire.

Q137. Concernant la modification 002, révision 002.

- a. « ii. Installer une grille à barreaux de 25 mm dans le canal de dérivation », veuillez fournir les renseignements détaillés, le matériau, la taille, etc.

R137a) Comme l'illustre la photo ci-dessous ou l'équivalent avec une maille de 25 mm. La grille doit être placée en amont de la grille à barreaux manuelle existante. L'entrepreneur doit nettoyer les débris captés et garder la grille propre pour laisser passer les eaux usées sans inonder le bâtiment.



- b. Il y a des vannes manuelles et des goulottes de vannes dans le canal de dégrillage et le canal de dérivation. L'entrepreneur doit confirmer l'état des installations et prendre des mesures pour rendre l'isolation étanche pour les travaux. Veuillez confirmer si les vannes sont à fuite nulle, ou les mesures à prendre

R137b) La vanne n'est pas étanche. L'entrepreneur général doit fournir des mesures supplémentaires pour assurer leur étanchéité pour les travaux dans les canaux.

- c. Il est acceptable que l'entrepreneur fournisse l'enceinte conformément aux spécifications de l'équipementier. Aucun des fournisseurs nommés ne peut ou ne va fournir une spécification pour

l'enceinte du système d'élimination des odeurs (système du biofiltre percolateur). Veuillez confirmer ce dont vous avez besoin.

R137c) Voir la section 13 24 33.

Q138. Modification 2, Q7. Fournir et installer les vannes de commande du débit d'air de procédé (FCV-11, 12, 13, 21, 22, 23) selon les spécifications du DV1 – Obturateurs à diaphragme de la section 40 92 13.01, diamètre de 75 mm. Ceci semble être une réponse à une question inconnue, veuillez clarifier.

R138. Comme indiqué.

Q139.R28. « Des capuchons à charnière glissants doivent être utilisés pour les orifices d'échantillonnage » : veuillez préciser ce qui est exigé.

R139. Beckett ou l'équivalent.

Hinged Fill Caps



Economical locking design and cast iron construction. MPT¹ caps in 1½" and 2" sizes. FPT caps in 1½" through 4" sizes. Vented design keeps out debris and water.

Part No.	Description
14164	2" MPT
14171	2" FPT
14173	3" FPT
14174	4" FPT

¹ MPT = Male Pipe Thread, FPT = Female Pipe Thread

Q140. Veuillez confirmer quel détail est exigé pour le support du bord du périmètre pour les couvre-joints sur le dessin 2.S2-01, car les détails sur 8.S4-01 ne sont pas explicitement clairs quant au détail exigé.

R140. Aux fins de l'établissement du prix, on suppose que les détails sont semblables à ceux du dessin 9/S4-01 et aux détails du dessin 8.S4-01. Le support du couvre-joint devra être coordonné avec les conditions sur le terrain.

Q141. Le détail 5 du dessin 3.S4-01 ne comporte pas de détails sur l'ancrage pour les nouvelles trappes d'accès. La référence appelée (8.S4-05) n'existe pas. Veuillez nous expliquer.

R141. Se reporter aux détails typiques sur S8.4-01.

Q142. Div. 03 Veuillez fournir les spécifications et la définition de l'étendue de la réparation des fissures du béton. Par exemple, les emplacements, la profondeur, la largeur.

R142. La réparation des fissures doit être une injection d'époxy non structurale. Les réparations seront effectuées par l'entrepreneur spécialisé selon les directives du fabricant. L'étendue complète de la réparation des fissures du béton n'a pas été étudiée. Les prix unitaires doivent être fournis pour les travaux.

Q143. Div. 03 Veuillez confirmer la hauteur des hautes eaux dans les réservoirs du bioréacteur.

R143. La hauteur de la ligne des hautes eaux est de 1523,8 m.

Q144. Div. 03 Veuillez confirmer à quel endroit du formulaire de soumission vous voulez que le remplacement des joints d'expansion du bioréacteur soit indiqué.

R144. Le remplacement du joint d'expansion du bioréacteur doit être inclus dans l'Annexe 1 – Prix combiné de, E. Bioréacteurs points 1.1.4 et 1.3.5, pour le bassin 1 et le bassin 2, respectivement.

Q145.Div. 05 / 07 Veuillez fournir les détails et les emplacements des nouveaux auvents et linteaux comme il est indiqué sur le formulaire de soumission aux points C.1.3 et C.2.2.

R145. Voir la réponse à la question 100 ci-dessus.

Q146.Div. 03 / 05 Veuillez fournir un détail du support de la plaque de contrôle sur le panneau précoulé sur les structures du bioréacteur. Les détails sont manquants sur le 2/3S3.-01.

R146. Le détail du support préfabriqué de la plaque de contrôle est montré sur le détail 5/8.S4-01. Détail à confirmer avec le fabricant de béton préfabriqué.

Q147.Div. 11 Veuillez confirmer que les appareils sont fournis et installés par le propriétaire.

R147. Le réfrigérateur et le micro-ondes ne sont pas dans le contrat.

Q148.Div. 06 / 07 Veuillez fournir le détail « fourrure de bois 38 x 89 » indiqué sur les assemblages de toiture R3 qui semble être manquant sur la structure.

R148. Assemblages de toiture : Réviser l'assemblage de toit R3 comme suit : 38 Toiture métallique, sous-couche de toit autocollante (membrane d'étanchéité à la glace et à l'eau Grace, membrane d'étanchéité à la glace et à l'eau Henry Blueskin RF200, ou équivalent), 19 Revêtement en contreplaqué, 301 Poutrelles en bois d'ingénierie (voir la structure), 300 Isolation minimale en matelas, air/vapeur. Isolation en matelas, membrane pare-air/vapeur, 19 profilés de fourrure à 600 au centre, 2 couches de panneaux de gypse 16.

- Dessin 2.A2-02, Détail 1, Section du bâtiment : Remplacer R4 au-dessus de l'allée 20 par R3.

R3 38 METAL ROOFING
19 PLYWOOD SHEATHING
38x89 WOOD FURRING,
REFER TO STRUCTURAL
19 PLYWOOD SHEATHING
301 ENGINEERED WOOD TRUSS,
REFER TO STRUCTURAL
300 MIN. BATT INSULATION
AIR/VAPOUR BARRIER MEMBRANE
19 FURRING CHANNEL @600 O.C.
2 LAYERS 16 GYPSUM BOARD

Q149.Div. 07 Veuillez confirmer qu'il y a un revêtement existant sur les élévations nord et sud de l'ouvrage de dérivation derrière le bardage qui est enlevé selon 2.A0-02. Le paragraphe 2.A2-01 suggère que cette zone n'aura pas besoin d'être bardée à nouveau.

R149. Oui, il y a un bardage existant derrière les surplombs qui sont en train d'être enlevés sur les côtés nord et sud du bâtiment de l'ouvrage de dérivation

Q150.La section 06 40 23, clause 2.2.1.1, exige la certification FSC. Cependant, il est difficile d'obtenir la certification FSC pour

R150. Il n'y aura pas de changement dans les exigences pour le moment.

Q151.Veuillez indiquer quel apprêt d'adhérence est spécifié pour les points 1.1.4 et 1.3.5 du bioréacteur : remplacement du béton des murs, renforcement et restauration. De plus, l'apprêt d'adhérence est-il seulement exigé pour les zones de type II et de type III? Il n'est pas indiqué sur le détail du type I sur les dessins.

R151. Fournir un agent d'adhérence pour les réparations de type I également. SikaTop Armatec-110 EpoCem est compatible avec les produits de réparation.

Q152. Les sections de toit préfabriquées reçoivent-elles également le revêtement de protection (Sikagard EWL TG)? De même, la section de la structure du toit coulée en place aux extrémités du bioréacteur a-t-elle reçu le revêtement protecteur (Sikagard EWL TG) sous ces deux points?

R152. Non, seulement sur les murs.

Q153. Le bassin 2 a un élément (point 1.3.4) pour l'élimination du béton démolé et le nettoyage, mais pas le bassin 1. Cet élément est-il destiné à la structure de toit préfabriquée ou à l'élimination des gravats de béton provenant de la restauration des murs et des dalles de plancher? Si c'est pour la restauration des murs et des dalles de plancher, devrait-il y avoir un élément pour le bassin 1 également?

R153. Supprimer : Annexe 1 – Formulaire de prix combiné, E. Bioréacteurs points 1.3.4 *Élimination du béton démolé et nettoyage.*

- Conformément à la section 01 29 00, clause 3.5.1, l'enlèvement et l'élimination du béton et les frais de décharge sont accessoires à l'enlèvement de la surface des murs et de la dalle de béton.
- Conformément à la clause 3.5.5 de la section 01 29 00, l'enlèvement et l'élimination de la structure existante sont accessoires au remplacement du toit.

Q154. Quelle est la finition prescrite pour les deux produits Sika spécifiés (SikaRepair 225 et 223)? De plus, quelles sont les tolérances pour la planéité des matériaux de réparation du béton appliqués par pulvérisation?

R154. Fournir une finition à la truelle d'acier sur toutes les surfaces. Les tolérances du béton doivent être conformes à la norme CSA A23.1 et comparables à celles du béton coulé en place conventionnelle.

Q155. Le dessin 3.S4-01 dans les notes sur la réparation des murs et des planchers indique qu'il faut fournir un taux unitaire pour les réparations de type II et III, mais il n'y a pas d'élément dans le formulaire d'appel d'offres pour ces taux unitaires. Les entrepreneurs doivent-ils inclure ces prix dans les éléments de retrait (par exemple, le bioréacteur, point 1.1.2, point 1.1.3, point 1.3.2 et point 1.3.3)?

R155. Voir l'annexe 1 – Formulaire de prix combiné E. Bioréacteurs points 1.1.1 à 1.1.3 pour les types I à III, respectivement.

Q156. Les boîtes d'effluents sont-elles l'objet d'une réparation de type I avec le revêtement spécifié également?

R156. Oui

Q157. Notes sur la réparation des murs. Point 4 – Le système de revêtement Sikagard EWL ne doit être appliqué qu'à partir du haut du mur jusqu'à 1 m en dessous du niveau des hautes eaux.

a. Quel est le niveau des hautes eaux, car nous n'avons pas pu le localiser?

Q157a) L'élévation du niveau des hautes eaux est de 1523,8 m.

b. Dans le tableau des prix, à quelle catégorie appartient ce revêtement?

Q157b) Le travail de Sikagard EWL doit être inclus dans l'Annexe 1 – Prix combiné de, E. Bioréacteurs points 1.1.5 et 1.3.6 pour le bassin 1 et le bassin 2, respectivement.

Q158. En ce qui concerne la réparation de type 1 pour les revêtements spéciaux dans les bioréacteurs, est-il nécessaire d'appliquer du Sika 225 (surface des murs) ou du Sika 223 (surface des dalles de plancher) sur toute la surface nettoyée afin de combler tous les agrégats exposés après le sablage? Ou bien l'agrégat sera-t-il laissé exposé? Veuillez nous expliquer.

R158. Appliquer les matériaux de réparation sur toutes les surfaces nettoyées.

Q159. En ce qui concerne les revêtements spéciaux dans les bioréacteurs, la réparation de type 1 ne mentionne aucun agent de liaison (apprêt) entre le béton et le coulis Sika; cependant, il est indiqué dans les réparations de type 2 et 3. Veuillez confirmer si un agent de liaison doit également être utilisé pour la réparation de type 1.

R159. Utiliser l'agent d'adhérence dans les détails de la réparation de type 1 également.

Q160. La spécification de la grille contient plusieurs paragraphes sur l'exigence d'une plaque déflectrice et cela semble être une caractéristique importante (section 44 43 33.02, 2.9.1-5 et trois autres sections).
La grille que nous utilisons doit-elle avoir cette caractéristique?

R160. La plaque déflectrice est exigée.

Q161. La spécification répète plusieurs fois que la grille doit pouvoir pivoter sans démontage ou déplacement du compacteur ou de sa goulotte d'entrée (section 44 43 33.02, paragraphe 2.4.12 et 2.11.1.1). La grille que nous utilisons doit-elle avoir cette caractéristique?

R161. La caractéristique de pivotement de la grille est exigée.

B. Modification du dossier d'appel d'offres

Ajouter : DSP4_20-0448

*DWG_Lake Louise WWTP 1984 As-Built Drawings
LLWWTP_biotrickling_enclosure_HVAC_sketch_SP_090421*

Specifications

Dans : Section 44 31 31

Ajouter : Clause 2.6.2.3.8 Provide minimum 2 inch polyurethane foam insulation with FRP jacket. Refer to Section 23 07 13 and TIAC National Standards for details.

Dans : Section 44 31 31

Supprimer : Clause 2.6.2.10.1

Remplacer par : 2.6.2.10.1 Fan enclosures or a common exhaust silencer, or acoustic blankets, or combined measurements, shall be provided to reduce the sound pressure level to 68 dBA or less measured at 1.0 m above ground

Dans : Section 40 2319.01

Supprimer : 1.3.1.1.5

Remplacer par : 1.3.1.1.5 Stamp of a Professional Engineer, registered in the Province of Alberta, experienced in pipe support design and pipe stress analysis for the new pipes as specified herein.

Dans : 40 23 19.02, note 5

Supprimer : "Section 15050"

Remplacer par : "Section 40 23 19.01"

Dans : Section 44 31 31

Supprimer : Clause 3.3.6

Dans : Section 01 29 00

Supprimer : Clause 3.1.4

Dans : Section 44 31 31

Supprimer : Clause 2.6.12

Dans : Section 06 40 23.2.7.7

Réviser comme suit "...product number 3667030 by Richelieu..."

C. Appendice 1 - formulaire de prix combinés

Dans B. Siteworks, mettre à jour la quantité de 30 à 40.

Supprimer :

2.3	Division 01 Section 31 23 33 Section 33 11 00	Conduite d'eau potable	Mètre linéaire	30	\$	\$
-----	---	------------------------	----------------	----	----	----

Remplacer par :

2.3	Division 01 Section 31 23 33 Section 33 11 00	Conduite d'eau potable	Mètre linéaire	40	\$	\$
-----	---	------------------------	----------------	----	----	----

Dans C. Ouvrages de dérivation, « Nouvel auvent au-dessus des portes (2) et fenêtre (1) », comme il est indiqué en rouge ci-dessous.

2.2	Division 01 Section 05 12 23 Division 07 Division 08 Sections 09 90 00, 09 91 10, 09 91 13	Modifications à l'extérieur du bâtiment, y compris : – Enlèvement et élimination de l'avant-toit latéral – Nouvel auvent au-dessus des portes (2) et de la fenêtre (1) – Persiennes et linteaux architecturaux. – Réfection des bandeaux restants et pose d'une nouvelle couche de peinture	Montant forfaitaire			\$
-----	---	--	---------------------	--	--	----

Dans E. Bioréacteurs, le point 1.2 a été modifié pour supprimer « Nouvelle toiture, toit en aluminium » comme il est indiqué en rouge ci-dessous

1.2	Division 01 Section 03 20 00, 30 41 00 Section 05 51 00	Remplacement de la toiture (bassin 1), y compris : – Enlèvement et élimination des toits en béton – Enlèvement et élimination des couvercles en tôle gaufrée galvanisée, des échelles d'accès et de la structure de soutien – Nouvelle toiture, toit en aluminium – Nouvelle toiture, panneaux préfabriqués précontraints solides	Montant forfaitaire			\$
-----	--	--	---------------------	--	--	----

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P420-20-0448/A

Amd. No. - N° de la modif.
005

Autorité contractante
Rebecca Chen

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1480

File Name - Nom du dossier
Remise en état de la station d'épuration des eaux usées de Lake Louise – Parc
national Banff

		– Installation de couvercles en tôle gaufrée galvanisée, de la structure de soutien et des échelles d'accès				
--	--	---	--	--	--	--

Dans E. Bioréacteurs, supprimer le point 1.3.4 *Élimination du béton démolé et nettoyage*.

1.3.4	Division 01 Section 03-30-00 Section 09-91-13	Élimination du béton démolé et nettoyage	Montant forfaitaire			\$
-------	---	---	---------------------	--	--	----

On demande aux soumissionnaires d'effectuer ce changement comme il se doit. S'il n'a pas été fait dans la soumission, l'État le fera au nom du soumissionnaire et se servira du prix unitaire fourni pour obtenir le prix calculé total correct.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.